

# **Procès-verbal du conseil d'école du 18 octobre 2021**

## **Ecoles maternelle et élémentaire Federico Garcia Lorca – Vaulx-en-Velin**

### **Enseignants présents :**

Maternelle : Mmes Bleuse, Farge-Lecoeuvre, Rajoharison, Chaumette, Lacroix, Grandin, Zory, Laroche, Lasne

Elémentaire : Mmes Perraud, Jondet, Pointeau, Winieski, Gardon, Gay, Perreau, Labidi, Paris, Mrs Lacour, Vallot, Havyarimana, Picolet, Demauge-Bost

Excusés : Mmes De Martini, Baïa, Rouyre, Hachspil, De Saint Riquier, Boutonnet, Brizard

### **Les représentants des parents d'élèves présents :**

Mmes Ecker, Benbella, Rakim, Nagnoug, Marzouk

### **Représentante de la mairie :**

Mme Atto

## **I Bilan des élections**

Elections de parents d'élèves : le vendredi 8 octobre

Maternelle : 9 sièges (9 classes) : 14 parents se sont présentés (9 + 5 suppléants).

299 parents inscrits, 59 parents votants, 20% de participation.

Taux de participation plus faible que l'an passé : peut-être à cause de l'explication mise dans les enveloppes et non collée dans le cahier de liaison.

Elémentaire : 399 inscrits, 115 votants. 28% de participation.

## **II Profil de nos écoles à cette rentrée**

Maternelle : 9 classes : dédoublement GS, 171 enfants sur l'école.

4 GS : à la rentrée à 14 élèves et à ce jour 2 GS à 15, 1 GS à 14 et une MS/GS à 14 / 2 TPS-PS-MS à 22-23 / 3 PS-MS à 23-24.

Réaménagement de l'école pour l'ouverture de deux classes : 1 salle libérée pour les parents (en cours d'aménagement). 1 salle de motricité devenue salle de classe, 1 salle des maitres, 1 hall devient une salle de motricité. 2 salles de couchettes.

Pas tout le matériel reçu pour la classe de PS/MS qui vient d'ouvrir (devrait arriver pendant les vacances d'automne).

GS à 14 : plus calme qu'une classe à 24, plus propice aux apprentissages mais nécessite un fonctionnement différent. Les échanges et le travail sont plus individualisés mais

\* l'idéal aurait été que toutes les classes soient à 19 plutôt que surcharger les petites classes (23-24).

\* 1 ATSEM pour 2 classes de GS (choix de la mairie) ce qui rend la gestion de la classe de GS plus difficile. L'absence des ATSEM, 1 n'a jamais été remplacée, 2 l'ont été, oblige un redéploiement des ATSEM de GS pour aller remplacer en TPS-PS/MS. Mes enseignantes de GS se retrouvent alors seules toute la journée).

La cité éducative a proposé 800€ par classe pour les GS pour l'achat de matériel innovant. L'école l'en remercie.

### Elémentaire :

9 classes de CP-CE1 : 6 CP-CE1 , 1 CP, 2 CE1 à 12 ou 13 // 53 CP, 60 CE1

7 classes de CE2-CM1-CM2 // 47 CE2 – 53 CM1, 59 CM2

1 ULIS

## **III Règlement intérieur des deux écoles.**

Elémentaire : erreur de règlement collé dans les cahiers.

Suite aux discussions au sujet des sanctions lors du conseil d'école du 18 mars 2021, un ajout est

proposé pour expliquer que les sanctions sont graduées et proportionnées portées à connaissance des représentants légaux..

Le paragraphe proposé devient :

- Les comportements qui troublent l'activité scolaire, les manquements au règlement intérieur de l'école, toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres élèves ou des enseignants donne lieu à des rappels à l'ordre **et des sanctions proportionnées et graduées**, qui sont portés à la connaissance des représentants légaux de l'enfant. Ces rappels à l'ordre **et sanctions** ne peuvent en aucun cas porter atteinte à l'intégrité morale ou physique d'un enfant.

Certains parents ne souhaitent pas voter ce règlement intérieur parce qu'ils estiment que les sanctions actuellement appliquées dans l'école ne respectent justement pas l'intégrité morale des enfants, en particulier, la privation de récréation et le changement temporaire de classe.

Il est expliqué qu'il n'y a jamais de privation totale de récréation, que la sanction peut souvent être la privation de jeux de ballon, que les enfants assimilent parfois à une privation de récréation.

Il est expliqué que le climat serein de l'école (que l'ensemble des parents reconnaissent), repose justement sur ce cadre clair avec des sanction graduées et proportionnées.

Malgré tout, les parents souhaitent avoir un nouveau temps de discussion au sujet des sanctions de l'école, et demandent à ce qu'elles soient explicitées par écrit, et jointes au règlement de l'école.

M. Lacour propose un temps de travail avec un groupe de parents d'élève pour approfondir cette problématique et essayer de rapprocher les points de vue.

Les parents vont se réunir pour en rediscuter et pour faire des propositions.

Il est pourtant nécessaire de procéder au vote du règlement, sachant qu'il pourra être revoté au prochain conseil d'école si de nouvelles propositions sont établies.

Règlement de l'école élémentaire

4 contre / 14 pour /1 abstention

à remettre à l'ordre du jour du 2ème conseil d'école

Maternelle : rien ne change

**IV Les projets de classes**, de cycles et inter cycles dans les deux écoles, APC.

Maternelle :

- projet avec une association « sens et savoir » « aux petits soins de nos bambins » (association en cours de signature de convention avec l'éducation nationale).

A priori, début du projet fin nov – fin du projet : fin mars, 4 ateliers avec une nutritionniste : découverte des fruits/légumes de saison, les goûter, les saisons, où ils poussent, cuisine en classe, sculpture de fruits, fabrication beurre.

3 ateliers d'éveils corporels.

Pour ces 7 ateliers, les parents seront invités à y participer dans les classes (3-4 par classes),

2 cafés-causettes proposés aux parents

2 marches collectives proposées aux parents

1 temps festif en mars pour terminer le projet

Les enseignantes compléteront ses ateliers par des activités dans les classes.

- Chorale avec le collège GS-collège

- Architecture avec le collège

- GS : école et cinéma
- Plan français : maternelle + élémentaire pour les PE
- APC : pour les GS pour le moment

#### Elémentaire :

- projet art plastique avec intervenante de la mairie (90h) dans toutes les classes de CP-CE1.  
9H dans chaque classe de 12 pour travailler sur un thème « du proche au lointain »

- projet développement durable : Erika GARDON : fil conducteur de l'année :

3 actions :

- ramasser les déchets autour de l'école avec une intervenante de la mairie,
- participation à un journal édité et donné aux écoles de Vaulx-en-Velin,
- au printemps, avec l'association « graines urbaines » : faire des semis d'arbres et apprendre à s'en occuper dans le cadre d'un projet intergénérationnel avec des personnes âgées avec un EPADH de Vaulx-en-Velin. Dans 2-3ans replanter ces arbres.

Mme Atto suggère d'entrer en contact avec la résidence d'autonomie Ambroise CROIZAT qui dépend de la mairie et se trouve proche de l'école.

- Séjours :

Malheureusement, pas de séjours camping cette année.

Cycle 3 : 1 séjour culturel cirque pour Isabelle PERRAUD (15-19 novembre)

Cycle 2 : 6 classes de CP-CE1 iront à Méaudre (tirage au sort) (début mars)

- Projets hors mairie :

- Charlotte DE SAINT RIQUIER : projet cirque en lien avec le collège Valdo et le lycée Doisneau. : participation à un atelier-spectacle à l'école / intervenant qui va venir pour faire des ateliers cirque / travail avec des élèves du collège, ainsi qu'une séance avec des élèves du lycée Doisneau (classe crique) / 1 spectacle aux Subsistances.
- projet contes « au rythme des contes » Marie-Eve PARIS, Erika GARDON, Marion NOURISSAT : 1 conteur va venir 4 fois dans l'année pour faire émerger des contes. Écrire des contes, les oraliser.

Prise de contact avec le centre social du Grand Vire pour faire conter les parents en lien avec le projet.

- Projets dans l'école :

Lecture/expression orale :

- poursuite de la maison d'édition avec les « petits livres » écrits par les enfants,
- radio : petite émission quotidienne qui vise à mettre les élèves en situation de communication réelle afin de les motiver dans leur travail et de poser une exigence naturelle d'aboutissement de la préparation.

Chorale : nous avons fait le choix d'attendre le passage en niveau 1 de protocole sanitaire afin de pouvoir chanter à plusieurs et sans masques.

- APC:activités pédagogiques complémentaires : accompagnement des enfants en soutien à 12h ou après l'école, ou utilisé avec les RDV individualisés après chaque période de l'année.

#### COUP DE POUCE :

1 CE1 / 1 CE2

2 animatrices

## **V Accueil des élèves à besoins particuliers : fonctionnement de l'ULIS, du RASED, AESH**

### Elémentaire :

- 1 dispositif ULIS : 7 élèves en situation de handicap dans le dispositif ULIS. Les élèves sont inscrits dans une classe ordinaire, et sont en accompagnement sur certaines matières dans ce dispositif.

- 1 RASED : psychologue scolaire Denis RIVET, maître rééducateur Laurent PELOUSSAT, maîtresse pour l'aide à dominante pédagogique Emmanuelle BRANDON. Le RASED intervient sur les groupes scolaires LORCA, FRANK, ET MAKARENKO.

En novembre les PE font les demandes d'aide pour faire de nouvelles prises en charge. Les parents peuvent aussi les contacter de leur côté.

- AESH : elles accompagnent les élèves en situation de handicap. En élémentaire, il y a 4 AESH : L'une accompagne les élèves du dispositif ULIS. Les 3 autres sont en charge :

- de 3 enfants qui ont besoin d'une AESH individuelle (pour un total de 45h)
- de 8 enfants qui ont droit à une aide mutualisée (qui se partagent les 27 heures restantes, soit moins de 3h30 par enfant)

Lors de leurs absences, les AESH ne sont pas remplacées. Donc on doit prévoir un redéploiement des autres AESH, ou d'autres moyens de l'école.

Maternelle : 5 AESH dont 3 en mi temps et 2 à temps plein. 6 enfants ont une Aide Individualisée (12-18h). Des enfants arrivent en PS sans dossier MDPH ce qui rend l'accueil difficile. Les enfants de maternelle en situation de handicap sont très souvent en classe ordinaire : il n'y a pas d'IME avant 6 ans, et il n'y a que 2 ULIS maternelle sur tout le Rhône.

On ne peut plus recruter d'AESH en cours d'année, même les congés maternité ne sont pas remplacés.

## **VI Point sur le périscolaire**

Majid MASKRI a été remplacé par Medhi MESTOUR comme référent périscolaire. Recrutement pour doubler Medhi qui s'occupe actuellement de l'élémentaire et de la maternelle.

## **VII Association de parents d'élèves :**

Projets 2021-2022

Les mamans souhaitent :

- reprendre les cafés parents avec intervenants : mêmes thèmes que l'an passé (qui n'ont pas pu se tenir) : comment parler à son enfant de sexualité, dyslexie, avec la volonté de faire un lien avec les autres écoles,
- faire des ventes de gâteaux pour récolter de l'argent pour financer la fête de fin d'année,
- organiser un carnaval à l'école maternelle

Préoccupations :

- Inquiétude du fait que la cour soit en vis-à-vis, notamment du côté de la place du marché où se déroulent rodéos et traffics. Proposition qu'il y ait des « brises vue ». Il est rappelé qu'aura lieu cette année une concertation en vue de la végétalisation de la cour, en souhaitant que cela nous cache et préserve. L'idéal serait d'être préservé de cet environnement sans se sentir barricadés.
- Squid Game : les parents et les enseignants s'inquiètent du succès de cette série, qu'un grand nombre de jeunes enfants ont vu, et sur les conséquences que cela peut avoir. Il est expliqué qu'il n'a pas été fait le choix d'un mot collectif afin de ne pas surenchérir sur l'emballement médiatique, mais qu'une attention particulière est portée dans la surveillance des récréations, et que des sensibilisations ont été faites dans les classes.

## **VIII Point mairie :**

Cabane vélos, rénovation de l'école maternelle, équipement numérique en maternelle.

**Non traité**

### **IX Organisation de la fête de fin d'année (décembre)**

Fête de fin d'année : proposition de la dernière semaine avant les vacances de Noël.

### **X Sécurité, sûreté**

Problème du point de deal situé devant l'école élémentaire, voir point VII.

### **XI Présentation des PPMS**

**Non traité**

### **XII Protocole Sanitaire**

**Non traité**